



CLASSIQUES
GARNIER

BRIAN (Isabelle), « [Épigraphe] », *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime*.
XVII^e-XVIII^e siècles, p. 7-7

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2871-5.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2871-5.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRESCHER, v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, L'Évangile. Jésus-Christ a envoyé ses Apôtres prescher l'Évangile à toutes les nations ; il leur a enjoint de prescher sur les toits ce qu'il leur avoit enseigné en particulier. St Paul a presché dans l'Aréopage. Le moyen de parvenir à l'Épiscopat, c'est de bien prescher. C'est un tel qui nous presche cet Avent, ce Caresme. Ce Missionnaire presche l'Évangile tout pur. Ce Docteur presche la controverse en un tel lieu, celui-là presche une bonne morale.

PRESCHER, signifie aussi, Dire et répéter plusieurs fois la même chose (...)

PRESCHER, se dit figurément en Morale, des choses muettes qui semblent nous dire quelque chose. Les cieux preschent la gloire de Dieu, ils l'annoncent comme dit le Psalmiste. La sainte vie d'un Prélat presche toute seule, elle édifie ses citoyens. Le visage d'un Capucin mortifié presche la modestie, la vertu. (...)

PRESCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous a presché sept ans pour un Caresme, pour dire, il nous a fort importuné en nous répétant la même chose. On a beau prescher à qui n'a cure de bien faire.

Dictionnaire de Furetière, article « prescher »